

<b>Expert dans le domaine de la protection des données (DPD) Responsable du pilotage de la maîtrise des données à caractère personnel</b>	
<b>Corps :</b>	<i>Ingénieur de recherche</i>
<b>Nature du concours :</b>	<i>Interne</i>
<b>Branche d'activité professionnelle (BAP) :</b>	<i>« E » Informatique, statistiques et calcul scientifique</i>
<b>Famille d'activité professionnelle :</b>	<i>Ingénierie des systèmes d'informations</i>
<b>Famille d'activité professionnelle REME :</b>	<i>Systèmes et réseaux d'information et de communication</i>
<b>Emploi type :</b>	<i>Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'informations</i>
<b>Emploi type de rattachement (REME) :</b>	
<b>Nombre de postes offerts :</b>	<i>1</i>
<b>Localisation du poste :</b>	<i>MENJ-MESRI – Administration centrale - Paris</i>
<b>Descriptif du poste offert au concours</b>	
<b>Activités essentielles</b>	
<b>Fonction :</b>	<p>Les missions principales de l'expert dans le domaine de la protection des données (DPD) - MENJ sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner, et représenter le cas échéant, le DPD dans ses actions de vérification de la conformité des traitements nationaux avec le cadre légal relatif aux données personnelles (RGPD et Loi informatique et libertés).</li> <li>- Représenter le DPD, le cas échéant, lors de ses échanges avec l'autorité de contrôle (CNIL), en particulier dans le suivi des réponses apportées aux plaintes déposées par les usagers.</li> <li>- Piloter l'analyse des risques relatifs, en relation avec la mission des risques, à l'utilisation des données à caractère personnel en particulier par le suivi des analyses d'impact qui sont menées par les responsables de traitement du MENJ. Il apporte son expertise à la mission des risques.</li> <li>- Apporter des conseils aux chefs de projets nationaux dans le domaine des systèmes d'information afin qu'ils prennent en compte, dès la conception des applications numériques la composante « protection des données » (Privacy by design).</li> <li>- Décider du choix des outils déployés par la délégation à la protection des données pour le suivi de ses missions : établissement du registre, suivi des questions des usagers et les réponses apportées, réalisation des études d'impact,</li> <li>- Participer, en relation avec la direction du numérique pour l'éducation, à l'établissement de la cartographie des systèmes d'information du MENJ dans sa dimension « protection des données ».</li> <li>- Représenter, le cas échéant, le DPD au comité d'éthique sur les données d'éducation et dans les réunions avec l'administrateur des données du MENJ.</li> </ul>

**Description :**

**Veiller au respect du cadre légal**

L'expert DPD - MENJ veille au respect du RGPD et plus largement de l'ensemble des normes applicables par les responsables des traitements ou des sous-traitants en matière de protection des données à caractère personnel.

Il émet des avis et recommandations documentés adressés aux responsables de traitement de l'administration centrale dès qu'un nouveau traitement est créé ou modifié.

Il informe sans délai le DPD des risques encourus par le non-respect de ses recommandations.

Il s'assure, au travers de son expertise, du respect de la protection des données sur les systèmes d'informations MENJ et de la cohérence des orientations prises (fondement juridique, destinataires des données, durée de conservation...).

Dans le cadre du nouveau périmètre du MENJ, il veille à une bonne intégration des traitements concernant les dossiers « jeunesse ».

**Analyser, investiguer, auditer et contrôler**

L'expert DPD - MENJ s'assure que toute action permettant de juger du degré de conformité de l'administration centrale au RGPD est mise en place : contribution aux analyses d'impact, bonne tenue du registre des traitements, cartographie des traitements nationaux, analyse de la sécurité des systèmes d'informations. Il conseille et assiste les responsables de traitement dans leur déclaration de violation de données éventuelles auprès de la CNIL.

**Établir et maintenir une documentation sur les traitements effectués**

L'expert DPD - MENJ structure et conserve la documentation relative aux traitements de données à caractère personnel (dont le registre des traitements) transmise par les directions de l'administration centrale. Il effectue également une veille active sur la réglementation et la jurisprudence concernant la protection des données.

**Contribuer à la médiation envers les personnes concernées**

L'expert DPD du MENJ participe à l'instauration de procédures propres à assurer le respect du droit des personnes (rectification, accès, modification, opposition...).

**Coordination du réseau des DPD académiques**

L'expert DPD - MENJ anime et coordonne le réseau des DPD académiques.

Il coordonne et mutualise les réponses aux questions génériques relatives aux traitements de données personnelles partagés avec des partenaires de l'éducation nationale, collectivités ou entreprises. Il veille à leur harmonisation.

**Relations avec les DPD des autres ministères**

L'expert DPD est en relation avec les DPD des autres ministères concernés par des traitements communs avec le MENJ.

**Former et informer les agents**

Il organise le plan de formations pour les agents de l'administration centrale ainsi que les formations statutaires des personnels de direction avec la CNIL. Il établit et diffuse des supports de communication sur la protection des données personnelles.

L'expert DPD - MENJ, en appui du DPD, participe avec les acteurs de l'éducation à la rédaction de guides d'informations avec la CNIL.

<b>Compétences requises</b>	
<b>Domaine :</b>	Juridique spécialisé dans le domaine de la protection des données Systèmes d'informations Gestion des risques Organisationnel
<b>Qualités requises :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérience de l'animation au sein de structures de grande taille (administration ou entreprise)</li> <li>- Excellentes connaissances dans le domaine de la protection des données et sa législation</li> <li>- Connaissances avérées dans le domaine des technologies du numérique en particulier en sécurité des systèmes d'information</li> <li>- Aptitudes relationnelles reconnues</li> <li>- Capacité à exercer des fonctions de coordination en « mode projet » et à la prise de décision</li> <li>- Connaissance approfondie de l'organisation et des pratiques professionnelles dans l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et la recherche.</li> </ul> <p>La pratique de la langue anglaise est un atout pour la mise en œuvre d'un règlement européen s'appliquant dans l'ensemble des pays de l'Union européenne.</p>
<b>Environnement et contexte de travail</b>	
<b>Descriptif du service :</b>	<i>Secrétariat Général (SG)</i>
<b>Contraintes particulières :</b>	